

ACTE COMMUNICABLE

L'an deux mil vingt-trois, le mardi 10 octobre à 17 heures 15, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Condé-en-Normandie s'est réuni au lieu habituel de ses séances à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nathalie COLLIBEAUX, Vice-Présidente du C.C.A.S de Condé-en-Normandie. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux membres du conseil d'administration le jeudi 05 octobre 2023.

Etai~~ent~~ présents : Louis CHEVALLIER, Frédérique CLOTEAU, Nathalie COLLIBEAUX, Marie-Danielle DUPONT, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Isabelle GUILLOT, Françoise LEPRINCE et Alain LEQUERTIER

A donné pouvoir : Nathalie BOUILLARD à Nathalie COLLIBEAUX

Absents / Excusés : Valérie DESQUESNE, Patrick DUJARDIN, Yveline LENEPVEU et Gwenaël LONGEARD

Nombre de conseillers	Vote	Nature de l'acte : 8-2-1
- en exercice : 14	à l'unanimité	Télétransmission au contrôle de légalité le :
- présents : 09	- pour : 10	07 novembre 2023
- votants : 10	- contre : 0	Publication le :
	- abstention : 0	08 novembre 2023
Le compte-rendu du conseil d'administration du 09 mai 2023 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2023/031 - Ajout de critères aux demandes d'aide alimentaire, essence et gaz

Vu la délibération du 23 mai 2023 indiquant les critères pour une demande d'aide alimentaire, essence et/ou gaz,

Considérant l'importance que les bénéficiaires des aides soient accompagnés dans leurs démarches pour retrouver un équilibre budgétaire,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'ajouter, pour les demandes de bons alimentaires, essence et/ou gaz les critères suivants :
- Une orientation systématique au Centre Médico-Social (CMS) ou au Point Conseil Budget (PCB) dès la première demande.
- Lors de la deuxième demande, vérification que l'orientation a bien été respecté. Dans le cas contraire, faire un rappel de la demande.
- autorise Madame le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Pour extrait conforme,
A Condé-en-Normandie, le 03 novembre 2023

N. COLLIBEAUX
Vice-Présidente,



Accusé de réception en préfecture
014-200056901-20231010-23_00620-DE
Date de télétransmission : 07/11/2023
Date de réception préfecture : 07/11/2023